



**Commission économique pour l'Afrique
Bureau sous-régional en Afrique du Nord**

**Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et
d'experts pour l'Afrique du Nord**

Trente-quatrième réunion

Assouan (Égypte), 25-28 novembre 2019

**Rapport de la trente-quatrième réunion du Comité intergouvernemental
de haut fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord**



I. Ouverture de la réunion

A. Organisation et participation

1. La cérémonie d'ouverture de la trente-quatrième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts (CIE) pour l'Afrique du Nord a bénéficié de la présence de M. Ahmed Kamaly, Ministre adjoint de la planification, du suivi et de la réforme administrative d'Égypte, représentant M^{me} Hala Helmy El Saïd, Ministre égyptienne de la planification, du suivi et de la réforme administrative, ainsi que de celle de M^{me} Kalthoum Hamzaoui, Directrice générale de la coopération multilatérale au Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale de Tunisie et Présidente du Bureau sortant du CIE.

2. Des représentants de l'Union du Maghreb arabe (UMA), des organisations internationales et régionales, des universités, des agences de coopération, des institutions financières et des organismes du système des Nations Unies et des représentants de six des pays membres du CIE (Algérie, Égypte, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie) ont également pris part à la cérémonie d'ouverture.

B Ouverture de la réunion *(point 1 de l'ordre du jour)*

3. La cérémonie d'ouverture a commencé par une allocution de M^{me} Kalthoum Hamzaoui, en sa qualité de Présidente du Bureau sortant (Tunisie) ; elle a exprimé sa gratitude aux membres du Bureau sortant et a félicité le Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en Afrique du Nord pour le travail accompli depuis la trente-troisième réunion du CIE, ainsi que pour les efforts qu'il déployait en appui aux pays membres s'agissant de questions de développement socioéconomique et d'intégration régionale.

4. M^{me} Hamzaoui a également souligné la pertinence du thème choisi pour la réunion du CIE, à savoir « La Zone de libre échange continentale africaine (ZLECA) et l'emploi : l'impact d'une amélioration du commerce et de l'intégration régionale pour l'Afrique du Nord » qui venait à point nommé avec le lancement récent de la ZLECA visant le renforcement de l'intégration économique du continent. Elle s'est aussi félicitée de l'organisation annuelle de la rencontre, cadre privilégié de réflexion et de dialogue sur les grands défis économiques et sociaux de la sous-région. M^{me} Hamzaoui n'a pas manqué de remercier le Gouvernement égyptien d'accueillir la réunion du CIE à Assouan et a souhaité plein succès aux participants dans leurs travaux.

5. À la suite de cette intervention, les participants ont été conviés à visionner un message vidéo de la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique, M^{me} Vera Songwe, qui a vivement remercié les autorités égyptiennes d'accueillir cette réunion statutaire à Assouan. Elle a ensuite rappelé l'importance du thème de cette année, « La Zone de libre échange continentale africaine (ZLECA) et l'emploi : l'impact d'une amélioration du commerce et de l'intégration régionale pour l'Afrique du Nord », un sujet d'actualité en raison de l'avènement de la ZLECA et de son incidence escomptée sur le développement du commerce en Afrique et la promotion de l'emploi en Afrique du Nord.

6. La Secrétaire exécutive a souligné que la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine constituait un cadre privilégié pour promouvoir et renforcer le commerce intra-africain et approfondir l'intégration économique au sein des communautés économiques régionales, en particulier pour les pays d'Afrique du Nord et de l'UMA où les deux tiers des

échanges commerciaux se faisaient avec l'Union européenne et où le commerce au sein de la sous-région ne dépassait guère les 3 % du total des échanges. Un potentiel commercial énorme existait pourtant dans certains pays de la sous-région comme le Maroc et la Tunisie, et surtout en Égypte qui réalisait près de 42 % de ses échanges avec le Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), et qui pourrait aussi explorer de nouveaux marchés dans la sous-région.

7. À la fin de sa communication, la Secrétaire exécutive a réitéré ses remerciements aux participants et leur a souhaité plein succès dans leurs travaux.

8. Prenant la parole, M. Ahmed Kamaly a, quant à lui, déclaré que c'était un honneur pour son pays d'accueillir la trente-quatrième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts. Il a souhaité la bienvenue aux participants dans la ville historique d'Assouan, située sur les berges du Nil. Il a affirmé que le Ministère égyptien de la planification accordait une importance particulière à l'organisation d'une telle rencontre conjointement avec le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord. Il a exprimé sa satisfaction s'agissant de la large participation des pays membres, du secteur public, du secteur privé, du monde académique et de la société civile, preuve que le partenariat et le travail en commun constituaient un moyen efficace pour renforcer la coopération et l'intégration en Afrique du Nord.

9. En conclusion, M. Kamaly a de nouveau souhaité la bienvenue aux participants et exprimé ses vifs remerciements aux équipes de la CEA, aux cadres et dirigeants du Ministère de la planification, ainsi qu'aux autorités d'Assouan pour leur collaboration fructueuse dans l'organisation de la rencontre ; il a souhaité à son tour plein succès à la trente-quatrième réunion du CIE.

II. Élection du Bureau *(point 2 de l'ordre du jour)*

10. Suite à une concertation entre les chefs des délégations, le Comité a élu à l'unanimité le nouveau Bureau composé comme suit :

Président :	Égypte
Vice-Président :	Algérie
Rapporteur :	Mauritanie

III. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail *(point 3 de l'ordre du jour)*

11. Dans son allocution liminaire, le Président du nouveau Bureau du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts, M. Ahmed Kamaly, a remercié les pays membres pour la confiance placée en son pays et félicité le Bureau sortant et le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord pour les efforts déployés au cours de l'année écoulée.

12. Le Président du Bureau a ajouté que la rencontre constituait un cadre idoine de réflexion et d'échange sur les questions clefs, les enjeux et les défis du développement durable et de l'intégration en Afrique du Nord dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Agenda 2063, en cohérence avec la vision de l'Égypte pour la réalisation de son plan national de développement durable pour la décennie à

venir. Avant de conclure, il a donné un bref aperçu des principaux programmes et projets de développement engagés ces dernières années dans divers domaines tels que les infrastructures, les finances, le commerce et les investissements.

13. À la suite de cette intervention, le Comité a adopté l'ordre du jour (ECA/SRO-NA/ICE/34/1) et le programme de travail (ECA/SRO-NA/ICE/34/1/Add.1) de la réunion (voir l'Annexe II du présent rapport).

IV. Séance spéciale : « La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et l'emploi : l'impact d'une amélioration de la facilitation du commerce et de l'intégration régionale pour l'Afrique du Nord » *(point 4 de l'ordre du jour)*

14. La séance spéciale avait pour objectif principal d'examiner l'interaction entre l'opérationnalisation de la ZLECA et son impact potentiel sur l'emploi. Les panélistes ont été invités à partager avec l'assistance leur lecture des conditionnalités, des défis et des opportunités liés au projet continental, particulièrement en ce qui concerne l'implication du secteur privé pour la réussite de la ZLECA.

15. La séance a été marquée par la participation de représentants gouvernementaux (Égypte), d'organisations internationales (Organisation mondiale des douanes, Programme alimentaire mondial et Commission économique pour l'Afrique) et du secteur privé.

16. Le Comité a relevé la qualité des interventions des panélistes et remercié la CEA pour ses efforts en appui à l'opérationnalisation de la ZLECA. Cette dernière ne pouvait être une réussite que si l'on agissait sur un ensemble de leviers, dont l'amélioration des ressources humaines à travers l'éducation et la formation professionnelle, un meilleur accompagnement des opérateurs économiques pour assurer une plus grande implication du secteur privé et une amélioration des infrastructures physiques et du cadre juridique et réglementaire pour promouvoir les investissements et faciliter les échanges.

17. Les représentants ont également appelé à la mise en place des instruments nécessaires à un partage équitable des retombées attendues du projet continental. Enfin, il a été signalé que les mesures de facilitation des échanges que les pays membres mettraient en place conditionneraient dans une large mesure l'impact potentiel de la ZLECA, notamment sur l'investissement et l'emploi.

V. Réunion spéciale d'experts : « Facilitation du commerce en Afrique du Nord pour une intégration économique régionale renforcée : défis, opportunités, et solutions » *(point 5 de l'ordre du jour)*

18. La réunion a été ouverte par M^{me} Lilia Hachem Naas, Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, et modérée par M. Khaled Hussein, Chef de la Section des initiatives sous-régionales. La Directrice a déclaré que la réunion était opportune puisqu'elle concernait directement la mise en œuvre de la ZLECA et, plus spécialement, les défis qui entravaient le développement du commerce entre les pays d'Afrique du Nord. Elle a ajouté que la région possédait la plupart des caractéristiques structurelles nécessaires à un marché intégré et dynamique telles que la complémentarité, la proximité, les infrastructures, les affinités linguistiques et culturelles.

19. Faisant référence aux résultats d'une étude récente de la CEA, la Directrice a indiqué l'existence d'un fort potentiel de développement des chaînes de valeur régionales au niveau sectoriel en donnant des exemples concrets de secteurs et pays. Elle a également relevé que le déficit en termes de facilitation du commerce et les coûts de transaction élevés faisaient partie des principales raisons d'une intégration économique limitée en Afrique du Nord ; et a ajouté qu'il était essentiel de surmonter les obstacles à la facilitation du commerce, ce qui nécessitait une approche coordonnée au niveau sous-régional.

20. La Directrice a insisté sur le fait que la facilitation des échanges devrait être recherchée au niveau de l'ensemble du processus, que ce soit au niveau de l'amélioration de l'infrastructure et du développement de services efficaces et compétitifs dans les domaines des transports (routes, chemins de fer, ports), des technologies de l'information et des communications, et de la simplification et de l'harmonisation des procédures douanières et frontalières. Elle a souligné qu'une telle approche sous-régionale pouvait être un moyen efficace de coordonner les actions, de définir les priorités, d'examiner les progrès réalisés, de mobiliser et d'allouer les ressources, et de suivre les niveaux de contribution.

21. M^{me} Hachem Naas, a terminé son allocution en adressant ses remerciements au Gouvernement égyptien, en particulier à la Ministre de la planification, du suivi et de la réforme administrative, pour l'accueil chaleureux et la grande hospitalité dont avaient bénéficié les participants, et a souhaité plein succès aux travaux de la réunion spéciale d'experts.

22. Prenant la parole, S. E l'Ambassadeur Yasser Hashem, représentant du Ministère des affaires étrangères égyptien, a exprimé la nécessité de l'engagement du secteur privé dans l'activation de l'Accord portant création de la ZLECA. Il a plaidé en faveur de mesures de soutien pour répondre aux besoins spécifiques des PME qui commerçaient avec le continent africain. Il a insisté sur la nécessité d'offrir davantage d'opportunités aux investissements productifs dans le cadre du renforcement des chaînes de valeur régionales. L'orateur a relevé qu'il convenait de bénéficier des avantages en matière de technologie et de services financiers de la sous-région. Il a enfin insisté sur l'importance des liaisons du réseau électrique et du transport maritime depuis la Méditerranée jusqu'à l'Atlantique pour la mise en œuvre de la ZLECA au niveau de la sous-région.

23. La réunion spéciale d'experts a permis de partager les connaissances, les expériences et les meilleures pratiques sur la mise en œuvre des programmes nationaux de facilitation du commerce et de promouvoir l'utilisation des normes et applications internationales dans les projets de guichet unique et de commerce sans papier. La rencontre a aussi permis de formuler des recommandations de politiques et de stratégies efficaces en matière de facilitation du commerce en Afrique du Nord.

VI. Évolution des conditions économiques et sociales en Afrique du Nord : examen du profil sous-régional - Afrique du Nord *(point 6 de l'ordre du jour)*

24. Le secrétariat a ensuite exposé les principales conclusions du document intitulé « Profil sous-régional Afrique du Nord en 2018 » (ECA/SRO-NA/ICE/34/2). Le rapport y afférent portait sur les évolutions récentes des agrégats macroéconomiques et sociaux, ainsi que les défis auxquels la région était confrontée.

25. Le Comité a félicité le secrétariat pour la qualité et la richesse de la communication. Il a appelé le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord à mettre en place un mécanisme de collecte des données nationales pour l'élaboration du profil sous-régional. Le Comité a fait sien et a adopté la proposition du secrétariat d'utiliser un questionnaire annuel envoyé aux États membres pour la fourniture des données nationales. En perspective de la préparation de l'édition de l'année prochaine, la date limite pour remplir le questionnaire a été fixée au 15 juin 2020.

26. Le Comité a appelé le secrétariat à intégrer dans l'analyse produite dans la partie « Développement social » du rapport l'examen d'autres dimensions complémentaires, telles que la pauvreté, monétaire et multidimensionnelle, les réalisations relatives aux objectifs de développement durable, ainsi que des alternatives à l'Indice de développement humain (IDH) produit par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le représentant de la Mauritanie a appelé à compléter l'analyse des échanges commerciaux au sein de la sous-région par une évaluation des efforts en matière de facilitation pour mieux tenir compte des réalisations nationales. Le secrétariat a informé le Comité que le rapport de la réunion spéciale d'experts, présenté la veille, ainsi que les discussions y afférentes permettraient de couvrir cette analyse complémentaire.

27. Le secrétariat a pris note des observations formulées par le Comité pour la préparation de l'édition 2020 du Profil sous-régional - Afrique du Nord.

VII. Examen de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux de développement et des initiatives spéciales en Afrique du Nord *(point 7 de l'ordre du jour)*

28. Le secrétariat a rappelé la finalité du rapport sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux de développement et des initiatives spéciales en Afrique du Nord (ECA/SRO-NA/ICE/34/3). Il s'agissait d'accompagner les États dans le suivi des progrès réalisés au regard des engagements mondiaux et régionaux et de s'assurer de la prise en compte des priorités de la sous-région dans les processus de négociation aux niveaux international et régional.

29. Les participants ont pris note du rapport et ont souligné l'importance d'approfondir et d'enrichir le rapport en consultant les pays membres sur les activités réalisées au niveau national par rapport aux engagements pris. Le secrétariat a pris note des observations formulées, notamment en ce qui concernait les forums régional et mondial pour le développement durable.

VIII. Questions statutaires : a) Programme de travail de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour 2020 ; b) Rapport sur les activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord (octobre 2018-septembre 2019) et programme de travail pour 2020 *(point 8 de l'ordre du jour)*

30. Le secrétariat a introduit le document portant sur le Plan-programme et budget-programme de la CEA pour 2020. Il y était indiqué que, conformément à son mandat, les objectifs des sous-programmes de la CEA allaient dans le sens des buts poursuivis par les Nations Unies qui s'alignaient également sur les objectifs de développement durable. Ces objectifs visaient également à appuyer la réalisation de la vision et des priorités énoncées dans

l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi que les textes et décisions issus de grandes conférences et sommets mondiaux.

31. S'agissant du Plan-programme, il a été relevé qu'en 2020, la CEA entendait renforcer les liens entre l'environnement macroéconomique et d'autres questions de développement, telles que la pauvreté et les inégalités, la croissance du secteur privé, l'intégration régionale et le commerce, les changements climatiques, l'énergie et les ressources naturelles, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et les données statistiques. Ces éléments seraient étayés par un système de gouvernance solide et un régime de mobilisation des ressources propices à une croissance économique inclusive et à un développement durable. Pour cela, la CEA continuerait à travailler en étroite collaboration avec les États membres, le système des coordonnateurs résidents, les équipes de pays et les équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, l'Union africaine et la Banque africaine de développement.

32. Le secrétariat a aussi présenté le programme de travail du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord pour 2020 et le rapport des activités entreprises par le Bureau sous-régional pour la période allant d'octobre 2018 à septembre 2019 (ECA/SRO-NA/ICE/34/4).

33. En examinant les activités du Bureau sous-régional et son programme de travail pour l'exercice à venir, le Comité a noté avec intérêt l'ampleur des efforts consentis et salué la volonté soutenue du Bureau sous-régional d'accompagner les pays membres dans la concrétisation du projet d'intégration régionale en Afrique du Nord.

IX. Présentation des messages clefs du cinquième Forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies *(point 9 de l'ordre du jour)*

34. Le représentant du Maroc, en sa qualité de Président actuel du Forum régional africain pour le développement durable, a exposé les messages clefs et les recommandations issus de la cinquième session qui s'était déroulée à Marrakech (Maroc) en avril 2019, sur le thème « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité ». Il a rappelé que les participants ont procédé à une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le rapport présenté lors de ce Forum, avait porté sur un examen approfondi de six objectifs de développement durable : l'objectif 4 (éducation inclusive), l'objectif 8 (travail décent), l'objectif 10 (réduction des inégalités), l'objectif 13 (la lutte contre les changements climatiques), l'objectif 16 (paix, justice et institutions efficaces) et l'objectif 17 (partenariat mondial).

35. Au terme de la présentation, le Comité a remercié le représentant du Maroc et a pris note des messages clefs du cinquième Forum régional africain pour le développement durable.

X. Présentation de l’outil de planification intégrée et d’établissement de rapports de la CEA : une boîte à outils pour l’intégration des plans de développement nationaux aux objectifs de développement durable et à l’Agenda 2063 *(point 10 de l’ordre du jour)*

36. Le secrétariat a ensuite présenté l’outil de planification intégrée et d’établissement de rapports. Cet outil correspondait à une application Web sponsorisée par la CEA, qui avait été développée en réponse aux besoins des pays africains d’adopter et d’intégrer simultanément le Programme 2030 et l’Agenda 2063 de l’Union africaine dans leur plan de développement national et leur permettre de suivre leurs progrès d’une manière harmonisée. Les objectifs, les cibles et les indicateurs des deux programmes étant intégrés dans l’application, les utilisateurs pouvaient évaluer visuellement le niveau d’alignement entre les deux. Les tableaux de bord intégrés permettaient de visualiser les informations de manière synthétique sur l’alignement de ces deux programmes, ainsi que sur la performance des pays dans ce domaine.

37. L’application était dynamique et adaptable au cadre de référence de planification des pays, que ce soit au niveau national, intranational ou sectoriel. Une fois que le cadre de résultats de développement national d’un pays était introduit dans l’application, l’utilisateur pouvait aisément évaluer l’alignement du plan national avec le Programme 2030 et l’Agenda 2063. Le module de suivi et d’évaluation permettait la saisie des données par pays sur les indicateurs clefs (ainsi que les données de base, les cibles et les valeurs actuelles) des plans nationaux de développement.

38. Le Comité a pris connaissance de cet outil qu’il a jugé très utile pour le pilotage et le suivi intégrés de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l’Agenda 2063. Les représentants des États membres ont formulé le souhait de bénéficier de la formation et du déploiement de cet outil à l’échelle de l’Afrique du Nord.

XI. Examen et adoption des recommandations de la réunion spéciale d’experts sur le thème : « Facilitation du commerce en Afrique du Nord pour une intégration régionale économique renforcée : défis, opportunités et solutions » *(point 11 de l’ordre du jour)*

39. Afin de faciliter les délibérations du Comité, le secrétariat a proposé de soumettre les recommandations issues de la réunion spéciale sur la facilitation du commerce en Afrique du Nord directement au groupe d’experts ayant participé à cette rencontre et de les amender et valider avec eux dans un délai n’excédant pas deux semaines. Cette proposition a été acceptée par le Comité qui a invité le Bureau sous-régional à suivre cette question directement avec le groupe d’experts.

XII. Examen et adoption du rapport et des recommandations de la trente-quatrième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d’experts *(point 12 de l’ordre du jour)*

40. Le Comité a examiné et adopté les recommandations de sa trente-quatrième réunion, telles que reproduites à l’annexe II du présent rapport. Par ailleurs, le Comité a encouragé les participants des pays de la sous-région à envoyer au Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord leurs amendements, dans un délai n’excédant pas deux semaines, afin de permettre au secrétariat de les insérer dans le rapport final.

41. Sur la base de ces observations, le Comité a adopté le présent rapport et a demandé au secrétariat de transmettre les recommandations du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, pour examen à sa prochaine session.

XIII. Date et lieu de la trente-cinquième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts *(point 13 de l'ordre du jour)*

42. Lors des débats sur le choix du lieu et de la date de la prochaine réunion, la représentante de l'Algérie a fait part du souhait de son pays d'accueillir la trente-cinquième réunion du CIE en 2020. Elle a indiqué que son pays entrerait en contact le plus tôt possible avec le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord pour convenir d'une date exacte et des modalités pratiques d'organisation de cette réunion.

43. Suite à cette proposition, les membres du Comité ont soutenu à l'unanimité l'invitation faite par l'Algérie d'accueillir la prochaine réunion du CIE en 2020.

XIV. Questions diverses *(point 14 de l'ordre du jour)*

44. À l'issue de la trente-quatrième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts, la représentante du Soudan a adressé, en son nom et au nom des pays membres et des participants, une motion de remerciements à M^{me} Hala Helmy El Saïd, Ministre de la planification, du suivi et de la réforme administrative, au Gouvernement et au peuple de la République arabe d'Égypte.

XV. Clôture de la réunion *(point 15 de l'ordre du jour)*

45. Dans son allocution de clôture, la Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, M^{me} Hachem Naas, a exprimé sa satisfaction devant le succès des travaux de la trente-quatrième réunion du CIE, organisée à Assouan, en Égypte.

46. La Directrice a par ailleurs remercié et félicité, au nom de la CEA et des États membres, les autorités égyptiennes, particulièrement M^{me} Helmy El Saïd, Ministre de la planification, du suivi et de la réforme administrative, qui avaient organisé avec brio la réunion en partenariat avec le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord.

47. M^{me} Hachem Naas a aussi témoigné sa reconnaissance à l'équipe du Bureau et du Ministère de la planification, du suivi et de la réforme administrative pour les efforts et l'appui fournis par ses responsables et cadres tout au long de la réunion. Elle a également remercié les hôtes, les interprètes et traducteurs pour la patience dont ils avaient fait preuve durant la réunion du CIE.

48. Le Président du Bureau du CIE a salué à son tour les pays membres et les participants pour la motion de remerciements adressée à M^{me} Helmy El Saïd, Ministre de la planification, du suivi et de la réforme administrative, au Gouvernement et au peuple de la République arabe d'Égypte. Il a aussi félicité le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, ainsi que les États membres pour le succès des travaux de la trente-quatrième réunion du CIE.

49. Le Président du Bureau a ensuite déclaré clos les travaux de la trente-quatrième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord.

Annexe I

Recommandations de la trente-quatrième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord

À l'issue de ses délibérations, le Comité a émis les recommandations énoncées ci-après et a demandé au Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord de les transmettre à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique :

A. Recommandations relatives à la séance spéciale sur le thème : « La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et l'emploi »

Les États membres devraient :

a) Améliorer les moyens d'action et d'aide destinés aux partenaires économiques, à travers une meilleure information sur le marché africain, la création d'instruments financiers novateurs, et la mise en place de mesures de promotion du commerce extérieur, pour une plus grande implication du secteur privé ;

b) Améliorer la qualité des infrastructures physiques, notamment celles relatives au transport international et des postes transfrontaliers, et revoir la cadre juridique et réglementaire pour la promotion des investissements intra africains et la facilitation des échanges ;

c) Améliorer la qualité du système éducatif et de la formation professionnelle, ainsi que les moyens de partage des connaissances particulièrement en faveur des jeunes et des femmes, afin de réaliser le potentiel attendu de l'opérationnalisation de la ZLECA ;

d) Accélérer la mise en place des mesures de facilitation des échanges dans le but de tirer un profit optimal et réaliser au mieux le potentiel de la ZLECA, notamment en ce qui concerne l'investissement et l'emploi.

La CEA devrait :

a) Renforcer les capacités des pays membres à comprendre et mesurer l'impact attendu de la ZLECA sur les économies nord africaines ;

b) Élaborer une étude prospective sur l'impact de la ZLECA sur les économies des pays d'Afrique du Nord ;

c) Promouvoir la production du savoir en matière de commerce et mettre en place des plateformes électroniques pour en faciliter la diffusion.

B. Recommandations relatives au profil sous-régional

Les États membres devraient :

Mettre à la disposition de la CEA, par l'intermédiaire des points focaux nationaux, les données récentes disponibles nécessaires à la production du profil sous-régional.

La CEA devrait :

- a) Concevoir et mettre en place un mécanisme de collecte des données nationales, y compris un échancier précis, nécessaires à la production du profil sous-régional ;
- b) Intégrer, dans la partie analyse du développement social du rapport, l'examen d'autres dimensions complémentaires, telles que la pauvreté monétaire et multidimensionnelle et les réalisations relatives aux objectifs de développement durable ;
- c) Inclure dans le rapport d'autres indicateurs complémentaires ou des alternatives à l'Indice de développement humain (IDH) produit par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ;
- d) Approfondir l'analyse des causes des divergences entre les différentes situations observées dans les pays de la sous-région.

C. Recommandations relatives au rapport sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux de développement et des initiatives spéciales en Afrique du Nord

Les États membres devraient :

Communiquer régulièrement au Bureau sous-régional de la CEA des informations actualisées sur les activités réalisées au niveau national dans le cadre de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux de développement.

La CEA devrait :

- a) Approfondir et enrichir le rapport en consultant les pays membres sur les activités réalisées au niveau national par rapport aux engagements pris et participation aux conférences ;
- b) Améliorer les capacités des pays membres à utiliser des instruments et des méthodologies unifiés pour assurer le suivi et la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

D. Recommandation relative au programme de travail de la Commission économique pour l'Afrique pour 2020

La CEA devrait :

Faciliter le partage des enseignements tirés et des bonnes pratiques des activités et programmes d'appui des différents partenaires aux niveaux national, régional et continental pour promouvoir la synergie et éviter les doubles emplois, les déperditions des ressources et les chevauchements des programmes.

Annexe II

Ordre du jour de la réunion

1. Ouverture de la réunion.
 2. Élection du Bureau.
 3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
 4. Séance spéciale : « La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et l'emploi : l'impact d'une amélioration de la facilitation du commerce et de l'intégration régionale pour l'Afrique du Nord ».
 5. Réunion spéciale d'experts sur le thème : « Facilitation du commerce en Afrique du Nord pour une intégration régionale économique renforcée : défis, opportunités, et solutions ».
 6. Les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord : Examen du profil sous-régional.
 7. Examen de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux de développement et des initiatives spéciales en Afrique du Nord.
 8. Questions statutaires :
 - a) Programme de travail de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour 2020 ;
 - b) Rapport sur les activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord (octobre 2018-septembre 2019) et programme de travail pour 2020.
 9. Présentation des messages clefs du cinquième Forum régional africain pour le développement durable et du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies.
 10. Présentation de l'outil de planification intégrée et d'établissement de rapports de la CEA : une boîte à outils pour l'intégration des plans de développement nationaux aux objectifs de développement durable et à l'Agenda 2063.
 11. Examen et adoption des recommandations de la réunion spéciale d'experts sur le thème : « Facilitation du commerce en Afrique du Nord pour une intégration régionale économique renforcée : défis, opportunités et solutions ».
 12. Examen et adoption des recommandations du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts.
 13. Date et lieu de la prochaine réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts.
 14. Questions diverses.
 15. Clôture de la réunion.
-